



Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y est mort. Le lendemain, le 22 juin, au cours d'une révolte collective, le centre est parti en fumée. 10 personnes sont inculpées pour cette révolte. Etre solidaire des inculpés de l'incendie de Vincennes, c'est être solidaire de toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉS DE LA RÉVOLTE DE VINCENNES



PROCES
DU 25 AU 27 JANVIER
13H30 AU TGI DE PARIS, M° CITE

SEMAINE DE SOLIDARITE
DU 17 AU 24 JANVIER